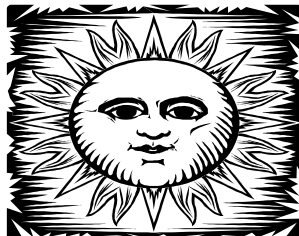


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

2ème PRESENTATION ! SINON SANCTION.

A la distri est actuellement testée dans certains bureaux la 2ème présentation des lettres recommandées : si le destinataire est absent, le facteur doit annoter la lettre et le bordereau et la présenter à nouveau le lendemain. Je vous dis pas la **pression des encadrants** qui sont au taquet avec cette nouvelle tâche supplémentaire imposée aux agents : suivi du chef d'équipe, du DET et même du directeur de groupement, et gare aux agents qui avisent un destinataire dont ils savent sciemment qu'il sera absent le lendemain (au travail, en vacances, etc)

IL FAUT APPLIQUER LA PROCEDURE, sinon c'est demande d'explication, autrement dit **sanction ! (reconnue comme telle par un jugement en cassation du 30 janvier 2013)**. Et dire qu'on a failli être ému par les promesses de M. Bailly sur le **changement de management**, plus à l'é-

coule ...

Sans oublier le côté course à l'économie qui prime sur le service rendu, car une lettre remise en présentation le jeudi peut, si son destinataire est absent le vendredi, n'être récupérable que le lundi suivant 14H, dans les bureaux satellites qui ne pratiquent pas d'instances le samedi (soit du J+4 sur le bureau !).

UN GUIDE TRES PRATIQUE

214 pages pour les fonctionnaires, 240 pages pour les contractuels, le **guide pratique SUD-PTT 2011** est disponible auprès des militant(e)s SUD de votre bureau ou auprès du syndicat départemental.

Très complet, comme à son habitude, il aborde tous les sujets qui vous intéressent au quotidien : Salaires, indemnités, contrats de travail, promotion, mobilité, congés, repos, retraite, carrières, disponibilités, durée et conditions de travail, recours et discipline, droit de grève, etc.

A chaque édition, c'est le même topo, on se l'arache !

Donc n'attendez pas trop pour réclamer le vôtre (moyennant **2 euros** ; pour les chèques, les libeller à l'ordre de SUD-PTT 36-37).

ILS SONT DEVENUS FOUS

Lors d'un ETC dans un centre courrier d'un département voisin, la direction du centre a pondu une note comme quoi les agents devaient faire installer des sonnettes chez eux pour faciliter les contrôleurs médicaux, qui souvent n'arrivent pas à « contrôler » parce qu'il n'y a pas de sonnettes et sont « obligés » de marquer absent sur leur fiche de visite. On nage en plein bonheur.

Thomas Barba

Le livre NOIR de la Poste

Harcèlement, discrimination, placardisation, précarisation... pour se « moderniser », la Poste a mis en œuvre une gestion des ressources humaines particulièrement agressive entraînant une dégradation vertigineuse des conditions de travail. Stress, dépressions, épuisement, suicides... aujourd'hui, selon les médecins du travail, « la Poste crée des inaptés physiques et psychologiques ».

Thomas Barba est entré aux PTT, comme on disait alors, en 1983 en tant que manutentionnaire dans un centre de tri parisien. Devenu facteur rural, il a ensuite gravi, un à un, tous les échelons. Désormais conseiller juridique, médiatisé depuis l'affaire de « la factrice aux 574 CDD », Thomas Barba a fait condamner la Poste à plus de 160 reprises, obtenant plus de 4 millions d'euros d'indemnités pour les salariés qu'il a défendus. Dans cet ouvrage, celui qu'on surnomme « la bête noire des DRH » dénonce, exemples à l'appui, les infractions multiples au droit du travail et les méthodes managériales effarantes de l'entreprise. Des pratiques scandaleuses, voire illégales, dont les seuls résultats probants sont la généralisation du mal-être chez les postiers et la baisse de la qualité du service rendu à la population.

Dans ce témoignage édifiant, Thomas Barba révèle aussi les tentatives d'intimidation et les dénonciations calomnieuses utilisées pour essayer de le faire taire ainsi que certaines pratiques des syndicats maison, soucieux de préserver, à tout prix, leurs privilèges.

La Poste, une machine à broyer ses salariés

Le harcèlement et la précarité comme mode de management

Thomas Barba est né en 1953 à Camas, en Espagne. Arrivé à l'âge de 9 ans en France, il a été tour à tour réceptionniste dans un hôtel, sidérurgiste, magasinier, avant de devenir postier. Délégué syndical à la CGT puis à Sud-PTT, il s'est formé seul au droit du travail jusqu'à devenir l'un des conseillers juridiques les plus redoutés par la direction de la Poste.

www.jcgawsewitch.com



9 782350 133690



978-2-35013-369-0
7515556

17,90 €

MEMENTO DE STRATEGIE :

La Poste diffuse à ses cadres un document où ses agents sont classés en catégorie afin de mieux canaliser leurs réactions dans les futures réorganisations.

Il y a les « concertatifs » qui sont prêts à prendre des responsabilités, à apporter des idées nouvelles mais ils sont susceptibles, ils ont un avis sur tout, il faut tout leur expliquer alors il faut les écouter, prendre en compte leurs critiques et leur donner de la reconnaissance afin de les utiliser pour convaincre les hésitants. Ça fait peur !

Il y a aussi les « hésitants » qui sont une cible de conviction potentielle et accessible à la hiérarchie et aussi aux opposants mais ils sont à la merci du plus persuasif alors il faut passer du temps avec eux pour occuper le terrain, leur faire des propositions et rester attentif aux actions des opposants vis-à-vis d'eux.

Non, alors ça !

Il y a les « opposants » qui sont les porte-parole, qui disent ce que les autres pensent tout bas mais ils cassent les pieds et utilisent la règle contre l'institution alors il faut faire la part des choses entre les revendications légitimes et l'opposition pure et simple qu'il faut ignorer.

Entre tout ce petit monde il y a aussi les « alignés » qui sont forts utiles pour s'acquitter de mission mais ils manquent d'esprit critique alors il faut leur déléguer des tâches pas trop importantes et ne pas oublier de les soigner (comme des cochons d'Inde en quelque sorte).

Il y a aussi (si si) les « passifs » qui sont de bons exécutants mais ils sont lourds à faire bouger alors il ne faut pas leur demander de s'engager de participer, il faut juste leur manifester de l'intérêt par un contact de proximité.

Les avant-derniers sont les « déchirés » qui sont peu nombreux, ils ont du mal à vivre avec leur état d'âme alors il faut sonder leur moral de temps en temps et les laisser régler leur problème.

Et les derniers sont les « irréductibles » qui se mettent hors jeu tout seul mais que rien n'arrête, ils vont jusqu'au bout alors il faut tout simplement les mettre hors jeu.

Voilà la boîte nous classe dans des cases avec l'action à mener suivant la case où l'on est. Ça fait froid dans le dos mais vous où vous situez-vous ?

BOSSE PLUS VITE !

Décidément, le chef ne va pas bien. Après le « travailler plus », voilà qu'on doit travailler plus vite. Victime du mal qui le ronge (briefs, débriefs du chef des ventes, optimisation, coûts, rationalisation...), c'est un nouveau remède qu'il nous impose.

Faute d'effectifs suffisants mais pour éviter l'insurrection dans le bureau à cause des files d'attente et autres, il reste à hausser la cadence.

C'est déjà la course folle des guichetiers parfois au bord de la crise de nerfs. Les pathologies professionnelles, elles, se portent bien ! La position debout est particulièrement épuisante, les robots vendeurs automatiques envahissent le bureau et nous (ou ce qu'il en reste) qu'allons-nous devenir ?

Vite chef, faut qu'on cause avant qu'il ne soit trop tard...



HEURES

SUPPLEMENTAIRES : LE SUJET QUI FACHE

Ce n'est pas toujours facile de parler de certains sujets à La Poste. Par exemple, parlons des heures supplémentaires : A la distribution, cela se termine souvent devant les tribunaux car il semble naturel, pour la direction, d'imposer n'importe quel rythme de travail à ses agents en «oubliant» par moment de de les payer !

A l'Enseigne, c'est plutôt « à la bonne franquette »... Tu as fait un quart de plus (ou une demie heure, ou une heure, etc...) coco ? Pas de problème (dans le meilleur des cas) ! Je te les compense en RC. Sauf que ça ne marche pas comme ça ! Tout travail supplémentaire doit être payé à hauteur des conventions légales de salaire (donc + 25 %, etc.). C'est ce qu'à d'ailleurs rappeler, devant l'ensemble des organisations syndicales, le DRH de l'Enseigne Touraine-Berry, lors d'une réunion, à l'automne dernier. Ce serait bien que les DET l'entendent...